

CONSIGNES D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT CORPOREL



INGESTION - INHALATION PROJECTION DE PRODUITS TOXIQUES

• **NE PAS FAIRE BOIRE • NE PAS FAIRE MANGER • NE PAS FUMER**

Intoxication par INGESTION → **NE PAS FAIRE VOMIR**

Intoxication par INHALATION → Soustraire la victime de l'atmosphère contaminée
→ Aérer la pièce

PROJECTION OCULAIRE → Rincer abondamment le plus tôt possible l'œil à l'eau en prenant soin que l'eau de lavage ne coule pas sur l'autre œil.



**CENTRE
ANTI-POISONS**

05 56 96 40 80

pour l'ensemble de l'Aquitaine



AMPUTATION

• **APPELER SI POSSIBLE UN MEDECIN**

→ **Faire un pansement compressif.**

- Elever le membre.
- Pas de garrot, de colorant et de coton.

→ **Pas de nourriture, ni café, ni alcool, ni tabac.**

→ **En cas de doigt amputé :**

- envelopper le doigt dans une compresse.
- l'introduire dans un sac plastique propre et étanche.
- déposer ce sac fermé sur un sac rempli d'eau et de glaçons.
- placer ces deux sacs dans un troisième.

Attention : la réimplantation des membres sectionnés doit être réalisée dans les 6 heures qui suivent.

* **Voir préalablement les urgences ou un Professionnel de Santé**



**SOS Mains
CHU Bordeaux**

06 71 11 32 50

**Clinique SOS Mains
Pessac**

05 56 46 76 76

**SOS Mains
Hôpital de Bayonne**

05 59 44 31 31



BRULURES

• **PAS DE NOURRITURE, NI CAFE, NI ALCOOL, NI TABAC.**

BRULURE THERMIQUE OU ELECTRIQUE

- Immobiliser la victime
- Eteindre les flammes s'il y a lieu
- Arroser la surface brûlée pour refroidir jusqu'à un avis médical
- Surtout **ne pas déshabiller**

BRULURE CHIMIQUE

- Conduire la victime vers un point d'eau
- Laver les parties brûlées à grande eau pour éliminer le produit chimique
- En même temps, **déshabiller** la victime en commençant par les chaussures.



**Service
des grands brûlés**

05 56 79 54 62

pour l'ensemble de l'Aquitaine

Département
des Risques
Professionnels

80 avenue de la Jallère
33053 Bordeaux cedex

Tél. : 05 56 11 64 36
05 56 11 68 58

Fax. : 05 57 57 70 04

documentation.prevention
@carsat-aquitaine.fr

www.carsat-aquitaine.fr